



An - nasr

vendredi n°033 du 03 Sept 2004

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

A la suite du numéro précédent de An-nasr *vendredi* sur les grandes figures féminines, la rédaction vous propose cette semaine l'économie de la vie de Marie, mère de Jésus. La mère de Marie était l'épouse d'Imran, le saint, elle était restée longtemps stérile ; et ne cessa d'implorer son Seigneur pour avoir un enfant qu'elle mettra au service du temple, au service de Dieu. Ainsi, malgré son âge avancé, Dieu lui fit

porter un enfant. Quelle joie pour une vieille femme qui n'avait jamais été féconde, jusqu'au troisième âge !

Cependant, quelle ne fut sa surprise lorsqu'elle enfanta une fillette ; elle s'exclama : « **...O Seigneur, voilà que j'ai accouché d'une fille...** » S3 V36

Néanmoins, elle se résigna à la volonté de Dieu et s'adressa de nouveau à Lui en ces termes : « **... je l'ai appelée Marie et je la place, ainsi que sa des-**

cendance sous ta protection, contre Satan le banni. » S3V36

1- Marie, l'élue des femmes des mondes

Marie, "l'invocation exaucée" de la femme d'Imran, fut adoptée et admise comme première fille dans le temple. Elle fut placée sous la tutelle de Zacharie, époux de sa tante maternelle. Marie grandit ainsi dans une famille

pieuse, dans l'adoration, dans l'action pour

MARIE, L'INVOCATION EXAUCÉE

Dieu.

Dès l'âge de la puberté, Zacharie la plaça dans le temple, au service de Dieu, conformément au vœux de sa maman. Alors, Marie se consacra au jeûne, le jour et à la prière, la nuit, suivant les recommandations de Dieu : « **O Marie, obéis à Ton Seigneur, prosterne-toi, et incline-toi avec ceux qui s'inclinent.** » S3V43 ; elle était donc en exclusivité avec Dieu à tout moment.

Le Seigneur de la providence cé-

leste et terrestre Lui assura sa pitance ; l'ange Gabriel lui apportait tous les jours, à manger. Les anges, émerveillés par une telle estime s'écrièrent : « **O Marie, certes Allah t'a élue et purifiée ; et Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes.** » S3V42

2- Le don de Jésus

Marie, dans sa dévotion, dans sa piété, ... dans sa retraite n'avait jamais « connue un homme » ; elle n'était pas mariée. Pourtant Dieu décida de la faire enfanter. Et le Coran témoigne : « **O Marie, voilà qu'Allah t'annonce une parole de Sa part : son nom sera « al Masih » (Issa), fils de Marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà et l'un des rapprochés d'Allah.** » S3V45 Et l'ange Gabriel vint la trouver dans la solitude et lui annonça de vive voix : « **Je suis en fait un Messager de ton Seigneur pour te faire don d'un fils pur.** » S19V19

Cependant, Marie prit peur, et davantage encore, si bien qu'elle ne pu s'empêcher de demander : « **Elle dit : "Comment aurai-je un fils quand aucun homme ne m'a touchée et que je ne suis pas prostituée?"** » S19V20 Gabriel la rassura aussitôt : « **Ainsi sera-t-il ! Cela M'est facile, a dit Ton Seigneur ! Et nous ferons de Lui un signe pour les gens et une miséricorde de notre part. C'est une affaire déjà décidée.** » S19V21

Et le Coran rappelle, de façon iné-

galée la suite des événements : « **Elle devient donc enceinte de l'enfant et se retira avec lui en un lieu éloigné. Puis les douleurs de l'enfantement l'amènèrent au tronc du palmier et elle dit : " Malheur à moi ! Que je fusse morte avant cet instant et que je fusse totalement oubliée ! Alors, il l'appela d'au-dessous d'elle, (lui disant) : " Ne t'afflige pas. Ton Seigneur a placé à tes pieds une source. Secoues vers toi le tronc du palmier : il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. Manges donc et bois et que ton œil se réjouisse ! Si tu vois quelqu'un d'entre les humains, dit (lui) : « Assurément, j'ai voué un jeûne au Tout Miséricordieux : je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain.** » S19V22-26

La promesse de Dieu s'est réalisé ; Jésus fut donné; là commence la grande épreuve de la pieuse Marie.

3- La grande épreuve de Marie, la grandeur de Jésus

Voici venu le moment de la grande épreuve, le regard des gens et leurs jugements. En effet, « **Elle vint auprès des siens en le portant (bébé). Ils dirent : "O Marie, tu as fait une chose monstrueuse. Sœur de Hârûn, ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée".** » S19V27-28

Aussitôt le Seigneur intervint pour

L'EDUCATION DES ENFANTS
**Une épreuve pour tout
croyant géniteur**

Myriam ZERBO

blanchir sa servante, son élue en lui ordonnant de faire parler le bébé : « **Elle fit alors un signe vers lui (le bébé). Ils dirent : " Comment parlerions-nous à un bébé au berceau?" Mais le bébé dit : " Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné prophète. Où que je sois, il m'a rendu béni ; et il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et la zakat ; et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent, ni malheureux.** » S19V29-32 « **Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourai, et le jour où je serai ressuscité vivant.** » S19V33 « **Tel est Issa (Jésus), fils de Marie : parole de vérité, dont ils doutent.** » S19V34

Voici donc la grandeur de Jésus, en récompense à l'adoration, à la dévotion, à la piété, à l'épreuve de Marie, fille d'Imran. Cette histoire combien extraordinaire de Marie nous renseigne davantage sur le vrai statut de Jésus qui est sans aucun doute, un humain, un prophète, un messager de Dieu et non son fils ni un dieu comme le prétendent les chrétiens. « **Pour Allah, Jésus est comme Adam qu'il créa de poussière puis il dit : " Sois" et il fut.** » S3V59

« Il ne convient pas à Allah de s'attribuer un fils. Gloire et pureté à Lui! Quand il décide d'une chose Il dit seulement "Sois" et elle est. » S19V35

La perpétuation du genre humain par la procréation est un des buts du mariage. Ainsi, apparaissent dans la famille (cellule de base de la société), des enfants dont l'éducation incombe aux parents. La famille est le cadre idéal pour l'épanouissement physique, moral et spirituel des enfants.

Pour l'islam, éduquer un enfant c'est lui attribuer une personnalité islamique en lui inculquant des valeurs religieuses afin de le préparer à la vie ici-bas et à la vie future (vie de l'au-delà). Il relève donc du droit de chaque enfant d'avoir une bonne éducation, une éducation islamique.

Celle-ci prend source dans le choix du conjoint ou de la conjointe avant le mariage. En effet, l'enfant a droit à un bon père ou à une bonne mère. Car le choix, quel qu'il soit, a toujours des influences sur le devenir du nouveau-né. Si les parents sont pieux et ont de bons caractères, l'enfant, bien évidemment, le sera. Mais si ces derniers n'ont aucune notion des vertus, imaginer ce que deviendra leur progéniture. A ce sujet, Omar (RA) dit : « **Épousez les femmes d'un bon caractère car**

En outre, dans l'éducation, les parents sont la référence première et principale pour l'enfant. Les enfants sont de grands imitateurs et les premiers qu'ils copient sont les parents. Si ces derniers passent leur temps à danser, c'est évident que l'enfant en ferait autant. Ras-soul (SAW) nous dit ceci : « *L'enfant naît avec la fitra (nature primordiale, pure), ce sont les parents qui font de lui un juif, un chrétien ou un nazdéen.* »

Les éducateurs doivent donc adopter de bonnes manières surtout devant leurs enfants. Ils doivent faire très attention à ce qu'ils disent et à ce qu'ils font, et éviter de se contredire devant eux. Ils ne peuvent pas interdire à l'enfant ce qu'ils font eux-mêmes. Par exemple l'éducateur ne pas dire à l'éduqué de ne pas fumer alors que lui-même est un grand fumeur.

L'éducation doit être progressive et en concordance avec l'âge. Muhammad (SAW) à ce propos dit ceci : « *Joue avec lui sept ans, enseigne-le sept ans et soit son ami sept ans puis donne-lui sa liberté.* »

En analysant cela, on voit que l'éducation n'exclut pas le jeu qui est le premier facteur même de l'apprentissage chez l'enfant. Il l'aide à développer son physique, sa sensibilité et son intellect. Mais combien de parents ont-ils le temps aujourd'hui de s'amuser avec leurs enfants ? Outre ces jeux avec l'enfant, il y a la phase d'enseignement où il faut lui inculquer les valeurs morales et spirituelles. On doit en-

seigner à l'enfant la foi, les pratiques rituelles, lui apprendre à aimer Dieu, son Prophète (SAW) et à distinguer le halal du haram.

Cependant, l'enseignement ne doit pas se limiter à la vie religieuse seulement. Il doit également concerner ce qui se passe dans la société, les pratiques sociales actuelles comme par exemple les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Enfin, éduquer l'enfant ne veut pas dire lui imposer sa supériorité à tout instant. L'éducateur doit agir avec sagesse et amour, devenir à un certain moment l'ami de l'enfant, son confident. Il doit beaucoup dialoguer avec lui surtout sur les sujets délicats telle que la sexualité. Aussi doit-il savoir écouter avec attention et patience et le conseiller à tout instant.

L'éducation en islam ayant pour finalité la formation d'une personnalité islamique, doit inciter au savoir, au savoir-être et savoir-faire. Indispensable à tout être humain, elle s'avère être une œuvre difficile pour les parents. Mais au-delà de cette difficulté, l'éducation des enfants en islam est une épreuve pour tout croyant géniteur.

Imam BAKAYOGO

« O hommes! Craignez votre Seigneur et redoutez un jour où le père ne répondra en quoi que ce soit pour son enfant ni l'enfant pour son père... Que la vie présente ne vous trompe donc pas, et que le trompeur (Satan) ne vous induise pas en erreur sur Allah! »
S31V33